

Officier Sous Contrat Spécialiste (OSC/S) Service de l'énergie opérationnelle. **Domaine maintenance SIMMT/VERSAILLES**



Le service de l'énergie opérationnelle emploie des hommes et des femmes sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer pour assurer le soutien pétrolier de l'ensemble des forces armées Françaises. Vous avez obligatoirement **moins de 32 ans** et êtes titulaire d'un **BAC+3 à BAC+5**, vous êtes également **disponible et mobile**. Engagez-vous en tant qu'officier spécialiste et devenez un **cadre du service de l'énergie opérationnelle** pour **mettre à profit vos compétences** et **vivre une expérience hors du commun**.

S'engager comme officier spécialiste c'est :

- assurer une fonction d'expertise dans son domaine de spécialité en exerçant des responsabilités dans l'environnement des forces, en état-major, direction centrale ou en unité (régiment, écoles...).
- Enrichir son parcours d'une expérience humaine forte et atypique.

Votre formation universitaire et vos expériences doivent vous permettre d'être **apte d'emblée à exercer les aspects techniques de votre poste**.

Expert et militaire

Militaire avant tout, vous suivez une **formation initiale de 3 mois à l'école des Officiers** (Saint-Cyr Coëtquidan) pour acquérir les bases du métier de soldat et d'officier. Vous signez ensuite un premier **contrat au SEO de 5 ans, renouvelable jusqu'à 20 ans**.

Vous bénéficierez d'un **parcours professionnel valorisant, évolutif**, assorti d'une **formation continue** (*montée en grade, acquisition de nouvelles compétences, possibilités de réorientation vers une autre spécialité de l'armée de Terre*).

METIER

Officier de Pilotage du Soutien (OPS) Véhicules pétroliers

Présentation de la formation d'emploi

Au sein de la SIMMT (organisme chargé du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres du ministère des Armées), la Division des parcs a en charge le soutien des matériels terrestres répartis par domaine dont Mobilité-Génie, auquel sont rattachés la fonction « mobilité » des véhicules pétroliers. La SIMMT est située sur la plateau de Satory à Versailles.

MISSIONS

Définir ou adapter les modalités de soutien de la fonction « mobilité » des matériels pétroliers dont il a la responsabilité dans des directives, améliorer la disponibilité technique de ses parcs. Participer aux réunions d'avancement avec la Direction Générale de l'Armement (DGA), la Section Technique de l'Armée de Terre (STAT), les experts techniques du SEO et de la SIMMT et les industriels. Diriger les équipes de maintenance intégrée (EMI) liées aux parcs, constituées d'experts de la SIMMT et de la chaîne maintenance notamment dans les compétences : achat – gestion des matériels – approvisionnement de pièces de rechanges – expertise technique du matériel – référentiel documentaire. Rédiger les marchés de soutien de la fonction « mobilité » de ses parcs en particulier puis conduire leur exécution (émission des bons de commandes, vérification de leur exécution, évolution...). Estimer et gérer les budgets de soutien liés à ces parcs. Travailler en relation avec l'OPS du SEO. Travailler en relation avec les experts du SEO.

Spécificités du poste

- habilitation SD
- travail en réseau
- évolution envisageable dans la filière MAI ou logistique
- gestion de contrats

Rémunération nette et avantages

Salaire net de départ d'environ 1760€ puis augmentation moyenne de 12% chaque année (Simulation ne tenant pas compte de la situation de famille, du lieu de résidence)

- Possibilités de logement à tarif préférentiel ou gratuit.
- Réduction de 75% sur le réseau SNCF.
- 45 jours/an de congés.
- Formation d'adaptation ou aide à la reconversion possible à l'issue du premier contrat d'OSC.

Perspective de carrière

Avancement identique à l'ensemble des officiers.

Possibilité de passer **officier de carrière** (titularisation) ou de rejoindre le corps des officiers logisticiens des essences

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires pour ouvrir un dossier de candidature sur le site ou l'application (Android, Apple) senqager.fr ou au sein du CIRFA le plus proche de chez vous.